

Thème : « *Cultivons la solidarité ici et là-bas* »



**Vendredi 24 au dimanche 26 avril 2026,
Place Kléber, STRASBOURG.**

Inscription pour le stand place Kléber

RÉGLEMENT

❖ **DATES & HEURES**

Le Forum HUMANI-TERRRE 2026 se tiendra **les 24, 25 et 26 avril 2026, au centre-ville de Strasbourg, place Kléber**. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- **Vendredi 24 avril : 14h à 18h**
- **Samedi 25 avril : 11h à 18h**
- **Dimanche 26 avril : 11h à 17h**

Les exposants sont invités le vendredi 24 ou le samedi 25 avril à monter leurs stands dès 9h, afin qu'ils soient prêts pour l'ouverture au public.

❖ **INSCRIPTION ET MODALITÉS**

Les dossiers d'inscriptions complets sont à envoyer :

- **Soit par courriel (evenementiel@humanis.org)**
- **Soit par voie postale à Collectif HUMANIS
7, rue du Héron - 67300 SCHILTIGHEIM**

Seules les associations membres du collectif HUMANIS, à jour de cotisation 2026 pourront prétendre à déposer un dossier d'inscription.

HUMANIS et le GDT FORUM statuent sur les admissions et ont un droit de refus.

Une fois sa candidature étudiée, l'organisateur fait connaître sa décision au candidat exposant.

Si sa candidature est retenue, le candidat exposant est considéré comme exposant du forum.

Un rejet de candidature ne donne lieu à aucune autre indemnité que le remboursement des sommes perçues.

Places limitées à 23 associations. Les premiers dossiers complets reçus, seront les premiers acceptés.

❖ **STAND**

Chaque stand sera délimité par une tonnelle de 3m sur 3m, de 2 grilles CADDIE, une table et 2 chaises fournis par HUMANIS.

IL N'Y AURA PAS D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE POSSIBLE.

Le plan d'implantation du Forum et la répartition des associations est décidé par le GDT FORUM en amont.

Cependant HUMANIS se réserve le droit, en cas de nécessité, de modifier l'emplacement d'un stand pour répondre aux impératifs de sécurité, à la bonne circulation des visiteurs ou tout autre motif dicté par la nécessité du bon déroulement du Forum.

❖ **VENTE**

La vente de produits sera autorisée, à condition qu'elle soit en lien direct avec le(s) projet(s) de l'association.

La vente directe sur stand de boissons et nourritures ne sont plus autorisées. La restauration sera centralisée.

❖ **ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE**

Afin de réduire les déchets, les associations s'engagent à trier ses déchets (selon les consignes et dispositifs mis à disposition).

RÉGLEMENT

❖ SÉCURITÉ

L'exposant doit respecter les mesures de sécurité imposées :

- **Par l'organisateur,**
- **Par la préfecture de police**
- **Ou tout organisme officiel.**

Les matériaux servant à l'aménagement ou à la décoration du stand ainsi que les équipements, doivent répondre aux conditions imposées par les services compétents.

L'allée de passage entre les stands ne doit pas être encombrée.

L'exposant doit prendre toutes précautions utiles en matière d'assurance pour la durée du Forum. Il est responsable des dommages éventuels occasionnés par lui ou ses préposés, aux personnes, aux biens et marchandises d'autrui ainsi qu'aux aménagements mis à sa disposition.

Chaque exposant est responsable de son stand. L'organisateur ne peut être à aucun titre rendu responsable de vol, de tout accident ou de tout acte délictueux, de vandalisme dont pourrait être victime l'exposant dans l'enceinte et aux abords du forum.

Un gardiennage est prévu pour la nuit, mais il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur. Une paroi sera mise en place pour fermer le 4ème côté de la tonnelle durant les heures de fermeture au public.

❖ TENTES

État du matériel :

Le matériel est contrôlé à chaque montage et démontage. Il est livré propre et en état neuf ou quasi neuf. Il appartient à chaque association de vérifier l'état de la tonnelle et des équipements mis à disposition dès leur installation. Toute dégradation, défaut ou anomalie constaté(e) devra être signalé(e) immédiatement à HUMANIS, afin qu'un constat puisse être établi sur place.

Météo / Surveillance :

En cas de modification imprévue de la météo, il vous sera demandé de retirer ou d'ouvrir les parois latérales, dans le but de réduire la surface de prise au vent.

Assurances :

Nous assurons l'installation de nos tentes pour toute condition météo, cependant, l'exposant reste responsable et garant en cas de vol, de dégradation. Il doit maintenir le lieu et la structure propre.

L'exposant, en apposant sa signature sur ce dossier d'inscription, accepte les prescriptions du présent règlement.

Le signataire déclare avoir pris connaissance des dispositions contenues dans ce règlement et s'engage à les respecter.

A _____, le _____

NOM DE L'ASSOCIATION :

Le représentant légal de l'association

Le suppléant responsable

Nom Prénom :

Nom Prénom :

Signature

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENT

❖ Renseignement de l'association exposante

Nom :

Adresse:

Code postal/Ville :

Téléphone :

Courriel :

Site internet :

❖ Assurance Responsabilité civile de l'association

Nom de l'assureur :

Police n°.....

❖ Personne contact de l'association pour le FORUM

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville.....

Téléphone :

Courriel :

❖ Suppléant(e) (non obligatoire) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

FICHE DE RENSEIGNEMENT

❖ PARTICIPATION FINANCIÈRE

Afin d'aider à financer le FORUM 2026, une participation à hauteur 40€ sera demandée pour le stand de votre association.

❖ AMÉNAGEMENT DU STAND

Dimension indicative d'un stand : tonnelle de 3m x 3m

Chaque stand sera équipé de **2 grilles CADDIE, d'une table et de 2 chaises.**

❖ POSITIONNEMENT DE VOTRE STAND

Vous souhaiteriez être à côté d'une association particulière (avec son accord) ?

Si oui, laquelle

Vous souhaiteriez supprimer la cloison entre vos stands : Oui Non

Votre présence sur la place Kléber :

Vendredi 14h – 18h Samedi 11h – 18h et Dimanche 11h – 17h

LISTE DES DOCUMENTS À ENVOYER



- ✓ La **fiche renseignement** dûment complétée.
- ✓ Le **règlement intérieur lu, signé et approuvé**.
- ✓ Un **chèque de 40 €** à l'ordre d'HUMANIS correspondant à votre participation.



LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE.
(ATTENTION, *nombre de places limité*)

NB : Merci de prendre connaissance du règlement intérieur.



- La vente d'artisanat sera possible.
- Il n'y aura pas d'alimentation électrique possible.
- La vente alimentaire sera centralisée.

Merci de nous faire parvenir votre dossier avant le 15 mars 2026 à :
evenementiel@humanis.org

*Pour tout renseignement,
vous pouvez joindre l'équipe du pôle évènementiel d'HUMANIS au :
Tél : 03.88.26.26.26
Courriel : evenementiel@humanis.org*